

**Musée de la nature et
des sciences inc.**

**États financiers
au 31 mars 2024**

**Musée de la nature et
des sciences inc.
États financiers
au 31 mars 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9 - 10
Notes complémentaires	11 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Musée de la nature et des sciences inc.

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Musée de la nature et des sciences inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 mars 2024 et 2023 et des soldes de fonds aux 1er avril 2023 et 2022 et aux 31 mars 2024 et 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Sherbrooke
Le 26 juin 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A138944

Musée de la nature et des sciences inc.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024			2023	
	Fonds d'admi- nistration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Apports					
Subventions (note 3)	926 672			926 672	1 263 375
Dons	4 636			4 636	6 732
Location et gestion d'expositions	370 283			370 283	272 322
Fonctionnement	566 168			566 168	556 426
Location d'espaces	218 022			218 022	206 319
Activités-bénéfice et commandites	119			119	9 140
Produits d'intérêts	25 698	3 328	8 692	37 718	20 826
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles			233 341	233 341	290 697
	2 111 598	3 328	242 033	2 356 959	2 625 837
Charges					
Rémunération et charges sociales	1 070 860			1 070 860	1 065 182
Dépenses de projets - autres	218 280			218 280	190 970
Location d'expositions	194 787			194 787	25 568
Électricité et chauffage	128 767			128 767	124 147
Informatique	120 983			120 983	98 413
Entretien et réparations	98 744			98 744	139 774
Taxes et permis	90 504			90 504	89 568
Publicité	80 578			80 578	93 057
Honoraires professionnels	71 986			71 986	69 085
Sous-traitance	37 155			37 155	78 056
Autres	158 337		72	158 409	138 230
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles			(490)	(490)	
Amortissement des immobilisations corporelles			259 719	259 719	326 267
	2 270 981	-	259 301	2 530 282	2 438 317
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(159 383)	3 328	(17 268)	(173 323)	187 520

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée de la nature et des sciences inc.

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024			2023
	Fonds d'admi- nistration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	367 067	298 064	791 334	1 456 465
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(159 383)	3 328	(17 268)	(173 323)
Solde à la fin	207 684	301 392	774 066	1 283 142

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée de la nature et des sciences inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(173 323)	187 520
Éléments hors caisse		
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(490)	
Amortissement des immobilisations corporelles	259 719	326 267
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(233 341)	(290 697)
Apports relatifs aux pièces de collections	(1)	(1)
	<u>(147 436)</u>	<u>223 089</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au fonctionnement et produits reportés (note 4)	<u>(16 190)</u>	<u>(71 877)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement(163 626)151 212
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(900 000)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(245 948)	(13 755)
Cession d'immobilisations corporelles	889	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement(1 145 059)(13 755)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'emprunt à long terme	(40 000)	
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 271 122	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>1 231 122</u>	
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(77 563)	137 457
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 118 612</u>	<u>981 155</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>1 041 049</u></u>	<u><u>1 118 612</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée de la nature et des sciences inc.

Situation financière

au 31 mars 2024

	2024			2023	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
Court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	757 156	77 216	206 677	1 041 049	1 118 612
Dépôts à terme, 4 % à 5,75 %, échéant en septembre 2024			900 000	900 000	
Comptes clients et autres créances (note 6)	280 625			280 625	346 271
Sommes à recevoir du fonds d'administration, sans intérêt		224 176	257 885		
Frais payés d'avance	87 227			87 227	66 909
Stocks	19 340			19 340	17 230
	1 144 348	301 392	1 364 562	2 328 241	1 549 022
Long terme					
Immobilisations corporelles (note 7)			4 557 998	4 557 998	4 572 168
Pièces de collections (note 8)	10			10	9
	1 144 358	301 392	5 922 560	6 886 249	6 121 199

Musée de la nature et des sciences inc.

Situation financière

au 31 mars 2024

	2024			2023
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	278 723			230 946
Produits reportés	31 234			138 368
Sommes à payer au fonds de création, sans intérêt	224 176			
Sommes à payer au fonds d'immobilisations, sans intérêt	257 885			
Emprunt, sans intérêt				40 000
	792 018	-	-	409 314
Long terme				
Apports reportés afférents au fonctionnement (note 11)	144 656			144 707
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)			5 148 494	4 110 713
	936 674	-	5 148 494	4 664 734
SOLDES DE FONDS				
Grevé d'affectations d'origine interne				
Investi en immobilisations corporelles			774 066	791 334
Fonds de création		301 392		298 064
Non grevé d'affectations	207 684			367 067
	207 684	301 392	774 066	1 456 465
	1 144 358	301 392	5 922 560	6 886 249

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Musée de la nature et des sciences inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs d'inspirer, d'émerveiller et de rendre accessible à chacun la découverte de la nature, des sciences et de la richesse de ses collections issues du patrimoine naturel. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Fonds d'administration

Le fonds d'administration reflète les opérations de fonctionnement régulier de l'organisme ainsi que celles des projets subventionnés, compte tenu que l'organisme, par son parrainage, doit en assumer les déficits ou en rembourser les surplus.

Fonds de création

Le fonds de création présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au développement d'activités novatrices en lien avec la mission de l'organisme.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les immobilisations acquises par l'organisme, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les sources de fonds destinées exclusivement à la réalisation de travaux sur la propriété, l'achat d'équipements et le renouvellement des expositions permanentes.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Musée de la nature et des sciences inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits de location d'expositions et d'espaces et gestion d'expositions

Les produits de location d'expositions et d'espaces ainsi que les produits de gestion d'expositions sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Produits de fonctionnement

Les produits de fonctionnement, comprenant principalement les droits d'entrée et les services d'animation, les ventes de la boutique et d'alimentation ainsi que les honoraires de gestion, sont constatés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Imputation et ventilation des charges

L'organisme ventile ses charges selon les coûts qui sont directement rattachés et propres à chacun des projets.

Musée de la nature et des sciences inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse, le compte épargne et les placements dont le terme au moment de l'acquisition est égal ou inférieur à trois mois.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Pavage	15 ans
Bâtiment	40 ans
Exposition permanente, équipements de bureau	5 et 10 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Pièces de collections

Les pièces de collections acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme de pièces de collections, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des pièces de collections, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les pièces de collections ne sont pas amorties.

Réduction de valeur

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable nette d'une pièce de collection risque d'être supérieure à sa juste valeur, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de la pièce de collection à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2024

3 - SUBVENTIONS - FONDS D'ADMINISTRATION

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Gouvernement du Canada		
Programme jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine	26 032	44 093
Programme d'aide au musée	81 998	118 766
Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	5 000	
MNC - Projet numérique	28 927	
Programme de relance pour le tourisme et l'accueil		144 429
Emploi été Canada		13 794
Gouvernement du Québec		
Programme NovaScience	34 515	
Programme soutien au virage numérique des activités, attractions et événements touristiques québécois	15 766	45 000
Programme autres interventions particulières en culture et communication	54 465	34 645
Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales	431 040	492 590
Appel de projet pour le soutien à la concertation et à l'innovation des institutions muséales		48 750
Plan culturel numérique		6 250
Concertation pour l'emploi		8 925
Rayonnement numérique		11 300
Appel de projet culture et inclusion		5 000
Ville de Sherbrooke		
Programme de soutien de la Ville de Sherbrooke	232 236	261 798
Contribution partenaires régionaux		5 639
Virage numérique		10 400
Passeport attrait		690
Organismes de la région		
Programme fonds de promotion touristique	16 693	11 306
	<u>926 672</u>	<u>1 263 375</u>

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au fonctionnement et produits reportés se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	65 646	(92 904)
Frais payés d'avance	(20 318)	(38 333)
Stocks	(2 110)	9 102
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	47 777	66 041
Produits reportés	(107 134)	70 853
Apports reportés afférents au fonctionnement	(51)	(86 636)
	<u>(16 190)</u>	<u>(71 877)</u>

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2024

5 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2024			2023
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	229 176		5 016	346 532
Comptes épargne, 4,45 % (4,25 % au 31 mars 2023)	527 980	77 216	201 661	772 080
	757 156	77 216	206 677	1 118 612

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2024			2023
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes clients (a)	196 064			298 741
Taxes à la consommation à recevoir	2 943			2 943
Subvention à recevoir	81 618			47 530
	280 625	-	-	346 271

(a) Au 31 mars 2024, un client représente 40 % du total des comptes clients (deux clients représentaient 66 % et 21 % respectivement au 31 mars 2023).

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024			2023
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	474 937		474 937	474 937
Pavage	39 100	13 033	26 067	28 673
Bâtiment	8 243 141	4 502 883	3 740 258	3 955 403
Exposition permanente	871 431	871 431		19 607
Spectacle permanent	702 627	702 627		
Équipements de bureau	987 514	911 984	75 530	93 548
Exposition permanente en production	241 206		241 206	
	11 559 956	7 001 958	4 557 998	4 572 168

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2024

8 - PIÈCES DE COLLECTIONS

Les collections de vertébrés, d'invertébrés, de roches, minéraux et fossiles, de photos, de plantes, d'archéologie et d'instruments et produits industriels de l'organisme comprennent des documents et des artefacts uniques qui illustrent des aspects variés de la nature et des sciences. Chacun de ces apports peut servir les fins d'un chercheur, d'un média, d'une organisation ou d'un individu. Au 31 mars 2024, les pièces de collections comptabilisées pour une valeur symbolique se détaillent comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	Nombre de pièces	Nombre de pièces
Vertébrés	5 256	5 258
Invertébrés	30 773	30 772
Roches, minéraux, fossiles	5 480	5 484
Photos	1 159 507	1 157 294
Plantes	8 006	8 001
Archéologie	13 526	9 026
Instruments et produits industriels	609	599

9 - OUVERTURE DE CRÉDIT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire autorisée, d'un montant maximum de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 % (8,2 %; 7,7 % au 31 mars 2023) et est renégociable en septembre 2024. Les comptes clients, ayant une valeur comptable de 196 064 \$, sont affectés à la garantie du crédit bancaire.

10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>			<u>2023</u>	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	174 086			174 086	132 247
Rémunération et charges sociales	30 991			30 991	20 397
Vacances à payer	73 646			73 646	57 690
Taxes à la consommation à payer					20 612
	<u>278 723</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>278 723</u>	<u>230 946</u>

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Solde au début de l'exercice	144 707	231 343
Montant constaté aux résultats	(926 672)	(1 270 106)
Montant encaissé durant l'exercice	926 621	1 183 470
Solde à la fin de l'exercice	<u>144 656</u>	<u>144 707</u>

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2024

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT (suite)

La composition du solde des apports reportés se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Secteur muséal		
Gouvernement du Canada	38 723	
Gouvernement du Québec	61 555	
Ville de Sherbrooke		98 641
	<u>100 278</u>	<u>98 641</u>
Secteur production et tournées		
Département des tournées	<u>44 378</u>	<u>46 066</u>
	<u>44 378</u>	<u>46 066</u>
	<u>144 656</u>	<u>144 707</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Coût		
Solde au début de l'exercice	10 619 626	10 619 626
Apport de l'exposition permanente	1 271 122	
Solde à la fin de l'exercice	<u>11 890 748</u>	<u>10 619 626</u>
Amortissement cumulé		
Solde au début de l'exercice	6 508 913	6 218 216
Amortissement de l'exercice	233 341	290 697
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 742 254</u>	<u>6 508 913</u>
	<u>5 148 494</u>	<u>4 110 713</u>

13 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Musée de la nature et des sciences inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

13 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les comptes épargne et les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

14 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat à long terme pour l'utilisation d'une licence pour un logiciel comptable, à verser une somme de 93 238 \$. Ce contrat vient à échéance en novembre 2027. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 28 663 \$ en 2025, à 24 600 \$ en 2026 et en 2027, et à 15 375 \$ en 2028.

L'organisme s'est également engagé à verser une somme de 1 800 000 \$ pour la conception et la production d'une exposition permanente. De cette somme, un montant de 180 000 \$ a déjà été versé à la signature de l'entente.